



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 mars 2010
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant de la Chine au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu des pouvoirs, signés le 19 janvier 2010 par le Ministre des affaires étrangères chinois, attestant que M. Li Baodong a été nommé représentant de la Chine au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

